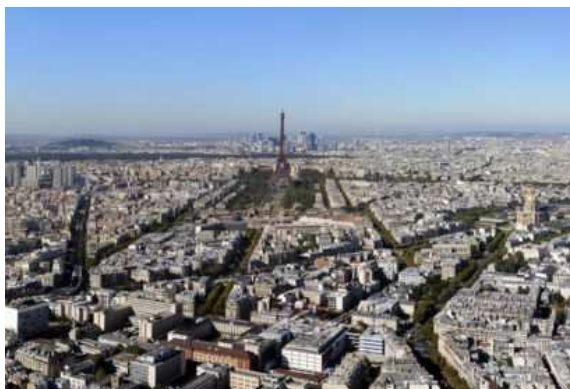


24 septembre 2015 | par Florence Guernalec

IDF : Le Stif, la RATP et la SNCF s'engagent à améliorer la qualité des transports

Les projets de nouveaux contrats Stif avec la RATP (5 ans) et la SNCF (4 ans) promettent aux usagers davantage d'investissements, de qualité de service et de présence humaine. Ces deux contrats doivent encore être soumis au vote des administrateurs du Stif lors de son conseil d'administration du 7 octobre 2015.



© DR

"Les négociations ont été difficiles, c'est normal. Mais nous sommes parvenus à un compromis. C'est un bon accord", a conclu Jean-Paul Huchon lors de la présentation à la presse des projets de contrats Stif avec la SNCF et la RATP.

Le président de la région Ile-de-France et président du Stif a insisté sur le fait que cette 4^e génération de contrats est encore plus exigeante. Le Stif met 20 milliards d'euros sur la table sur la durée du contrat - 9 milliards d'euros pour la SNCF sur 4 ans (2016-2019) ; 11 milliards pour la RATP sur 5 ans (2016-2020).

En échange, les deux opérateurs s'engagent à améliorer la qualité de service (ponctualité, information, sécurité propreté) avec notamment une augmentation de la présence humaine sur le réseau - 490 agents supplémentaires seront déployés pour renforcer l'accueil et la sécurité des voyageurs.

Les nouveaux contrats prévoient aussi 12,3 milliards d'euros d'investissements pour renouveler le matériel roulant et investir dans les gares et les stations, une partie sera financée sur les fonds propres de la SNCF et de la RATP.

• Accélérer les investissements

C'est un record : 8,5 milliards d'euros d'investissement sur cinq ans seront consacrés à l'accélération du renouvellement et de la modernisation du matériel roulant et du réseau de la RATP avec notamment l'achèvement du remplacement des rames sur le RER A en 2017. 4,2 milliards seront financés sur les fonds propres de la RATP, soit plus de 33% de son chiffre d'affaires.

Côté SNCF, ce sont quelque 3,8 milliards d'investissement dont 1,2 milliard pour l'opérateur (+20%) sur 4 ans. C'est d'ores et déjà 40 rames neuves chaque année.

• Améliorer la qualité de service (ponctualité, information voyageurs, sécurité, propreté...)

L'amélioration de la ponctualité est au coeur des nouveaux contrats, en particulier pour les lignes à problèmes comme les RER A et B.

Son évaluation sera affinée avec notamment un poids supplémentaire mis sur les branches (origine-destination des voyageurs), une distinction entre les heures de pointe et les heures creuses, et un meilleur suivi des arrêts réels en gare.

Ainsi, la ponctualité sera calculée, à la fin de chaque mois, et déclenchera des bonus/malus. Il s'agira aussi de mesurer les progrès réalisés (ou non) pour inciter les opérateurs à faire mieux.

Un effort sera également mis sur l'information voyageur en temps réel, tous modes et transporteurs confondus, sur tous les quais, dans toutes les stations et gares, en particulier en cas de situation perturbée.

• Renforcer la présence humaine

La SNCF s'engage à déployer 240 agents en plus - Surveillance générale (Suge) et agents en gare, ainsi que 50 médiateurs supplémentaires afin d'augmenter la présence humaine et le niveau de sécurité sur l'ensemble du réseau. Cela se traduira par une présence humaine de 6h30 à 20h30 dans 267 gares d'Ile-de-France et jusqu'au dernier train pour 143.

De son côté, la RATP s'engage à mettre 200 agents de plus dont 100 dans les équipes d'accompagnement

des bus de nuit et 100 agents du Groupe de protection et de sécurisation des réseaux (GPSR).

Les nouveaux contrats prévoient également un renforcement de l'offre avec une enveloppe de 125 millions d'euros affectée à la RATP. Cela concerne, en particulier, les bus afin d'améliorer leur régularité. Ainsi, la RATP va recruter 160 machinistes supplémentaires pour les 40 lignes qui rencontrent le plus de difficultés. Ou plus exactement, il s'agit d'affecter des moyens supplémentaires pour "assurer l'offre de référence dans le contrat, a souligné Sophie Mougard, directrice générale du Stif. L'enjeu est de gagner de la robustesse afin d'offrir tous les trains prévus".

Enfin, Jean-Paul Huchon a précisé que les deux contrats prévoyaient une clause de revoyure pour permettre aux futurs élus de la région Ile-de-France de les faire évoluer...

Florence Guernalec